

## COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2023 à RAIDS

Secrétaire de séance : Sylvain LEREDDE

### DÉLIBÉRATION

**CS 2023/73 Finances locales - Décision budgétaire - Avenant à la délibération de validation de la liste des bénéficiaires pour les plantations de l'hiver 2022/2023 - Modification des montants de travaux des plantations réalisés durant l'hiver 2022 /2023**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 14 juin 2023 à Raids, sous la vice-présidence de Pascal MARIE.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 juin 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### *Pour la Région*

Valérie LAISNEY, Pascal MARIE (*pouvoir de Sylvain LETOUZÉ*), Pierre VOGT

##### *Pour les conseillers départementaux*

Maryse LE GOFF (*pouvoirs de Benoît FIDELIN et Hervé MARIE*), Thierry LETOUZÉ (*pouvoir de Christelle CASTELEIN et Martine LEMOINE*), Patrick THOMINES

##### *Pour les Communautés de Communes*

Aurélien GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### *Pour les communes*

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Michel MAUDUIT*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*), Aurélien MARION (Appeville), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Florent SILIERES*), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

##### *avec voix consultative*

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### *Pour la Région*

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

##### *Pour les conseillers départementaux*

Christèle CASTELEIN, Benoît FIDELIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Françoise LEROSSIGNOL (*démission*), Hervé MARIE, Jean MORIN

##### *Pour les Communautés de Communes*

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez - *démission*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Olivier **MADELAINE** (Grandcamp-Maisy - *démission*), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert)

### Pour les membres consultatifs

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Jean-Luc **MICHEL** (vice-président du CESER), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche)

### *Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin*

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Victorine **BARA**, Julie-Anne **JORANT**

Nombre de votants : 24 membres + 9 pouvoirs  
Soit un quorum de 33 membres sur 58

## CS 2023/73 Finances locales - Décision budgétaire - Avenant à la délibération de validation de la liste des bénéficiaires pour les plantations de l'hiver 2022/2023 - Modification des montants de travaux des plantations réalisés durant l'hiver 2022 /2023

### Contexte

La mission « bocage » du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'inscrit dans la politique du Département de la Manche et en partenariat avec les Communautés de communes de la Côte Ouest, Centre Manche et de la Baie du Cotentin.

Ces collectivités co-financent, avec des fonds Leader, le poste du technicien. Le Département de la Manche finance également les projets de plantations. Les dossiers sont préparés par le technicien, pour être soumis au vote du Département qui verse directement la subvention au bénéficiaire. Le Parc organise et suit les travaux.

Le Parc a répondu à l'appel à projets « Préservation de la nature et de la biodiversité, Trame Verte et Bleue hors Natura 2000, (FEDER-REG) » de la Région Normandie, en 2022.

Pour mémoire, l'aide s'élève à 80 % du montant T.T.C. Le bénéficiaire a un reste à charge de 20 % du montant global des travaux. Une convention lie chaque bénéficiaire au Parc qui recouvre le reste charge, via un titre de recette.

Le coût des travaux et des fournitures ayant augmenté, la liste des bénéficiaires et le montant des travaux, (et donc du reste à charge) pour chacun, ont été modifiés.

La liste des bénéficiaires et des montants ajustés est la suivante :

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	État	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention aide régionale	Montant du titre de recette à émettre
Grégoire Hamel	Méautis	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (95m) et (200m), création de haie à plat	4 664,24 €	3 731,39 €	932,85 €
GAEC de l'Autre Jour Christian Jouanne François Jouanne	Picauville	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (175m) et (330m), création de haie sur talus	9 726,87 €	7 781,50 €	1 945,37 €

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20230614-DELIB\_CS2023\_73-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

**MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	État	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention aide régionale	Montant du titre de recette à émettre
<b>EARL Monterny Fabien Lhonneur</b>	Montmartin en Graignes	Report de la plantation à l'hiver 2023/2024	Haie sur talus (250m)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>GAEC des Blanches Mares Sylvie Legardinier Mathieu Legardinier</b>	Saint Sébastien de Raids	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (125m) et (145m), création de haie sur talus	4 450,33 €	3 560,26 €	890,07 €
<b>GAEC Vaslin Agnès Vaslin, Maxime Vaslin</b>	Houtteville	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (335m)	6 508,10 €	5 206,48 €	1 301,62 €
<b>Jacques-Olivier Eliard</b>	Saint Germain sur Sèves	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (255m) et (125m), création de haie à plat	7 030,83 €	5 624,66 €	1 406,17 €
<b>GAEC de la Bosquerie Christine Bance Thomas Bance</b>	Auxais	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (125m) et (240m), création de haie sur talus	7 133,75 €	5 707,00 €	1 426,75 €
<b>Baptiste Douchin</b>	Marchésieux	Modification des montants financiers	Restauration de haie à plat (100m) et (485m), création de haie sur talus	8 687,83 €	6 950,26 €	1 737,57 €
<b>GAEC de Donville Édouard Minerbe</b>	Méautis	Modification des montants financiers	Création de haie sur talus (330m)	5 178,10 €	4 142,48 €	1 035,62 €
<b>GAEC de L'Onglée Isaline Herpin, Vincent Piedagnel</b>	Gourbesville	Modification des montants financiers	Création de haie à plat (250m)	3 442,05 €	2 753,64 €	688,41 €
<b>Gilbert Lepastourelle</b>	Feugères	Modification des montants financiers	Création de haie sur talus (235m)	4 290,27 €	3 432,22 €	858,05 €
<b>Philippe Bernard</b>	Blosville	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (525m)	9 912,36 €	7 929,89 €	1 982,47 €
<b>GAEC d'Antain Catherine Mauger Michel Mauger Lucie Mauger Antoine Mauger</b>	Saint Côme du Mont, Carentan les Marais	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (300m) et (310m), création de haie sur talus	11 810,26 €	9 448,21 €	2 362,05 €
<b>Philippe Destres</b>	Les Veys	Report de la plantation à l'hiver 2023/2024	Restauration de haie sur talus (170m)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Philippe Frigot</b>	St Côme du Mont	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (120m)	2 211,59 €	1 769,27 €	442,32 €
Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	État	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention aide régionale	Montant du titre de recette à émettre
<b>Dany Blot</b>	Tribehou	Modification des montants financiers	Création de haie sur talus (200m)	3 879,24 €	3 103,39 €	775,85 €
<b>Emmanuel Savary</b>	Sebeville	Modification des montants financiers	Restauration de haie à plat (170m)	2 488,93 €	1 991,14 €	497,79 €

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20230614-DELIB\_CS2023\_73-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023



**MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	État	Descriptif des travaux	Montant total des travaux	Montant de la subvention aide régionale	Montant du titre de recette à émettre
Jérôme Beaunay	Saint Martin d'Aubigny	Modification des montants financiers	Restauration de haie sur talus (385m)	7 114,77 €	5 691,82 €	1 422,95 €
Desmots Quentin	La Feuillie	Report de la plantation à l'hiver 2023/2024	Création de haie à plat (245m)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ingouf Alexis	Varenguebec	Modification des montants financiers	Création de haie à plat (225m)	2 993,81 €	2 395,05 €	598,76€
<b>Montant Total</b>				<b>101 523,33 €</b>	<b>81 218,66 €</b>	<b>20 304,67 €</b>

**Le Comité syndical après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** les modifications de la liste des bénéficiaires et du montant des projets de plantations.
- **RECouvre** le reste à charge auprès des bénéficiaires sur la base de ces nouveaux montants.
- **AUTORISE** le vice-président à signer tous les documents y afférents.

**ADOPTÉ à 32 voix pour / 1 voix contre / 0 abstention**

Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 28 juin 2023

Pascal MARIE, Vice-président  
Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137  
Saint-Côme-du-Mont  
50500 CARENTAN-LES-MARAI  
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr